



Informations municipales

Projet d'antenne relais

Les Municipalités de GOYRANS et CLERMONT LE FORT reviennent vers la population, rejointes par celle d'AUREVILLE, depuis la première information municipale distribuée il y a plus de 15 jours afin de vous tenir au courant sur l'avancée du dossier « Antenne Free Mobile » et des actions menées et à venir.

Suite à la réception début octobre par la Mairie de Goyrans du Dossier d'Information Mairie (DIM) du projet d'installation d'une antenne relais 3G/4G/5G au bord du chemin de Badel à Goyrans, la municipalité de Goyrans a demandé à Free Mobile **les simulations d'exposition aux ondes générées par l'installation, tel que prévu par la loi**, et a transmis une compilation des observations des administrés recueillies dans les 3 semaines après réception du dossier, par le biais de deux courriers en recommandés avec accusé de réception. Ces transmissions sont conformes aux textes réglementaires.

Ces documents sont consultables dans chaque Mairie.

A ce stade, l'opérateur Free Mobile n'a répondu à aucun de ces courriers.

La municipalité actuelle de Goyrans n'a donc en sa possession que le dossier d'information Mairie qui présente de nombreuses lacunes et des non-conformités avec le PLU de Goyrans.

La position de la Mairie de Goyrans, supportée par les Mairies de Clermont Le Fort et d'Aureville **est de refuser l'installation d'une telle antenne relais dans les conditions projetées.**

Même si le fonctionnement des smartphones peut être problématique sur nos territoires, la dégradation environnementale serait catastrophique et contraire à tous les objectifs des 3 communes en termes de protection des grands espaces qui font la richesse de notre territoire.

Nous comprenons la grande inquiétude des riverains et de tous les administrés de nos trois communes, que nous partageons.

En annexe de cette lettre, il nous est paru indispensable d'apporter quelques données techniques à celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre en Mairie.

Il est important de préciser que ce projet d'antenne relais pour téléphonie mobile par les opérateurs privés Free Mobile et Orange, est complètement indépendant et n'a aucune influence sur le déploiement en cours d'Internet très haut débit par fibre optique pour tous les habitants de Haute Garonne, piloté par Haute Garonne Numérique et Fibre31.

Les demandes de travaux de connexion potentielle d'un réseau privé à cette antenne relais en fibre optique sur des poteaux n'ont rien à voir avec le programme de déploiement de la fibre pour tous par Fibre31 et ont été refusés par Aureville, Clermont le Fort et Goyrans d'autant qu'ils sont situés dans des zones où par soucis de sauvegarde de l'environnement visuel tous les réseaux ont été enfouis.

Nous déplorons que Free Mobile ait signé un bail avec le propriétaire privé d'une parcelle, sans aucune information à la Municipalité actuelle de Goyrans.

Par un groupe de travail constitué d'élus des trois communes piloté par les Maires, nous poursuivons l'étude de stratégie d'actions vis-à-vis de Free Mobile et de recherches de solutions d'implantations alternatives si cela s'avérait nécessaire.-

Des contacts sont et seront pris prochainement avec des municipalités ayant été ou qui sont concernées par le même problème : Venerque, Rebigue, Belberaud,... ainsi que le Sicoval et Haute Garonne Numérique. Un support d'un avocat spécialisé dans ce genre d'affaires est étudié.

Les trois mairies voient favorablement la création d'un collectif d'administrés attaché à la défense des grands espaces qui sont un marqueur fort de nos territoires. Les nombreux échanges reçus dans nos Mairies montrent une convergence de vue entre les élus et les administrés sur cette question et nous remercions nos administrés pour la qualité de leurs contributions et propositions d'actions.

Une réunion publique de présentation, d'explications, de réponses aux questions et de débat va être demandée à Free Mobile et Orange. Nous allons insister pour la tenir très rapidement.

Les élus vous assurent de leur volonté à tout faire pour empêcher l'implantation de cette antenne dans les conditions envisagées par Free Mobile.

Les Maires de Goyrans, Clermont Le Fort et Aureville

Nota : Les informations fournies par les Mairies sont transmises par des bulletins et des lettres officielles, telles que celle-ci, validées par les logos des communes.

Annexe technique

Le Dossier d'Information Mairie (DIM) envoyé par Free Mobile est consultable à la mairie. Vous trouverez ci-dessous quelques données issues de ce dossier. Ces données ne sont pas validées par les municipalités.

Pourquoi une antenne relais ?

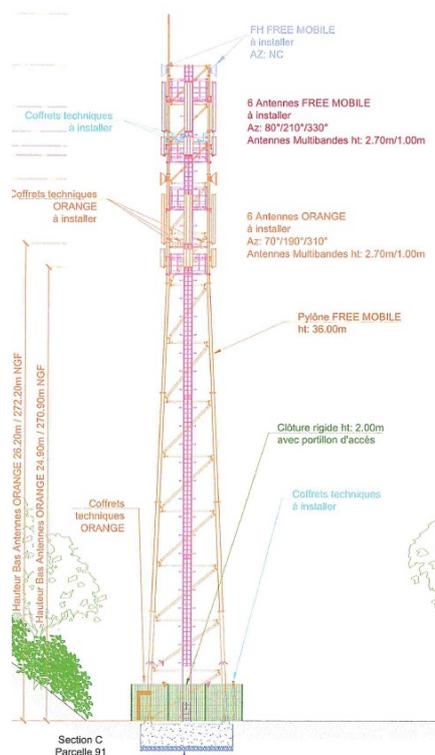
Ces antennes sont nécessaires pour les communications radio sans fil, principalement pour les services de téléphonie mobile (avec les smartphones) et de clé mobile (échange de données), avec des besoins croissants fortement en qualité (notamment sur nos trois villages) et en débit.

On observe également une croissance très rapide de nouvelles applications en particulier apparues pendant le confinement : téléconsultation/télésoins, télétravail, enseignement à distance, possibilité de veiller en direct sur ses proches, etc...

Il est à noter que pour un usage domestique la fibre optique connectée à une box permettra de satisfaire la plupart des besoins avec un haut débit. La fonction d'appel wifi proposée par la plupart des opérateurs permet d'émettre et recevoir des appels et des SMS sur son smartphone quand il n'y a pas de réseau mobile suffisant autour de l'utilisateur (sous réserve d'un smartphone compatible avec la fonction). Les antennes relais restent cependant indispensables pour communiquer avec les smartphones en l'absence de connexion à un réseau wifi.

Caractéristiques techniques principales extraits du dossier de Free Mobile

Deux opérateurs utilisent le pylône : Free et Orange



Le pylône treillis a une hauteur totale de 36 m par rapport au sol.

La zone technique au sol repose sur une dalle dans une enceinte clôturée de 13x6=78 m2

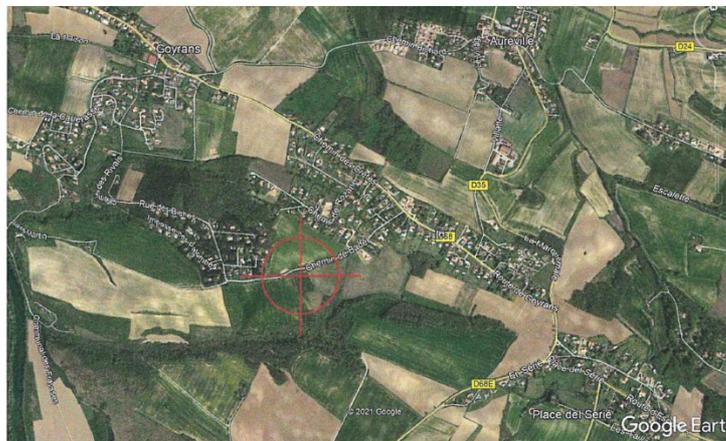
Les caractéristiques des Antennes Free sont données dans le dossier :

- Nombre d'antennes : 3 ou 6 (il y a des contradictions)
- Antennes « multibandes » : chaque antenne émet dans 6 bandes de fréquence : 700 Mhz (5G), 900 Mhz (3G), 1800 Mhz (3G), 1800 Mhz (4G), 2100 Mhz (3G et 4G), 2600 Mhz (4G)
- Azimuth : 80° / 210° / 330° (direction du centre du faisceau à partir du Nord en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre)
- PIRE (« puissance isotrope rayonnée équivalente », valeur qui sert à calculer les valeurs du champ électrique) : pour chaque antenne et pour chaque bande de fréquence de chaque antenne : entre 790 W et 2000 W (soit un total de 9000 W par antenne)

Les caractéristiques précises des antennes Orange ne sont pas fournies dans le dossier. Elles sont été demandées. On trouve dans les schémas six antennes, les autres informations sont manquantes ou se contredisent d'un schéma à l'autre.

Les caractéristiques des faisceaux Hertziens ne sont pas mentionnées, mais ils apparaissent sur les schémas de l'antenne : deux faisceaux Hertziens pour Orange et deux autres pour Free. Des informations détaillées ont été demandées.

Lieu envisagé par Free Mobile



Coordonnées GPS : Latitude 43.471840° Longitude : 1.438522°

Etapes nécessaires avant le démarrage des travaux

L'autorisation d'émettre est donnée par l'ANFR (agence nationale des fréquences radios). C'est elle qui vérifie que les seuils sanitaires d'exposition du public aux ondes électromagnétiques sont respectés.

Free Mobile a signé un bail avec un propriétaire privé

Un permis de construire est nécessaire compte tenu de la surface au sol : la demande n'est pas reçue par la mairie à ce jour.